

Newsletter des Verts du Littoral

► Sommaire de cette édition :

Newsletter des Verts du Littoral 1

- Éditorial : OUI à l'initiative pour la protection contre la violence des armes 1
- Compte-rendu de l'AG : discussion sur le traitement des déchets 2
- Actions 2011 3
- Conseil général de Neuchâtel 3
- Conseil général de Rochefort : Les Verts satisfaits par un budget équilibré, mais fâchés par des coupes dans le domaine de la mobilité 3
- Pétition contre l'implantation d'un casino à Neuchâtel 4
- Portrait de Blaise Guinchard, conseiller général à Cornaux 4
- Groupes de travail des Verts neuchâtelois : engagez-vous ! 5
- Agenda 5

► Éditorial : OUI à l'initiative pour la protection contre la violence des armes

**OUI à la
protection
face à la violence
des armes
le 13. février**



Nous sommes appelés à voter, le 13 février prochain, sur une initiative populaire fédérale demandant :

- Que les armes de service soient conservées dans des arsenaux sécurisés ;
- Qu'un registre central des armes à feu soit créé ;

- Que quiconque souhaitant acheter une arme à feu doive prouver qu'elle lui est nécessaire et qu'il est capable de l'utiliser.

Plus d'un ménage suisse sur trois possède au moins une arme à feu à la maison, pour un nombre total de deux millions d'armes à feu en circulation. Le bilan en termes de vies humaines est lourd : les armes à feu tuent en effet environ 400 personnes par année dans notre pays. L'acceptation de l'initiative ne ramènerait certes pas ce nombre à zéro, mais diverses études ont montré que le fait même qu'il y ait une arme à feu facilement accessible facilite le passage à l'acte.

Plus de 70 organisations – partis politiques de gauche comme de droite, syndicats et associations – appellent à voter en faveur de ce texte. Les Verts aussi, bien évidemment !

Sébastien Rieben

► **Compte-rendu de l'AG : discussion sur le traitement des déchets**

L'Assemblée générale des Verts du Littoral du 26 janvier dernier s'est notamment penchée sur la problématique des déchets. Voici un bref compte-rendu des discussions:

Invités :

Mme M. Duruz, responsable gestion des déchets du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement

M. P. Sandoz, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel

M. L. Verguet, responsable de la voirie de la Ville de Neuchâtel.

Mme Duruz a d'abord présenté les bases cantonales de la gestion des déchets, les modifications décidées et l'état de leur mise en œuvre.

M. Sandoz et M. Verguet, ainsi que Mme Duruz ont ensuite répondu à la liste de thèmes et questions transmise préalablement.

Structure du financement de l'élimination des déchets:

- **La taxe au sac** doit couvrir les frais d'incinération du sac
- **L'impôt** (20 à 30% du total) et **la taxe de base** couvrent l'administration, les transports et les infrastructures

Règlements concernant la nouvelle loi (pour les 5 ans à venir)

Le canton doit encore finaliser et publier son règlement.

Ensuite chaque commune établira son propre règlement; le canton proposera un règlement-type dont les communes pourront s'inspirer.

Les problèmes et les solutions sont différents dans les centres urbains et dans les communes avec un habitat plus éparé (volume de déchets par km en camion, proximité des points de récolte).

Ville de Neuchâtel

Les points de récolte en ville passeront de 30 à 50.

6 bennes de compost sont prévues dans divers quartiers. Pour éviter que toutes sortes de déchets n'y soient jetés, elles sont posées un jour précis vers 07h et reprises à midi.

Revente / troc à la déchetterie : Le CSP a été approché pour ouvrir un point de récolte à Plaines-Roches ; sans réponse depuis une année.

Compost

Les autorités suggèrent qu'en zone rurale le compost de jardin soit priorisé. Toutefois cette option ne répond pas à tous les besoins – il faudra la compléter avec une récolte de déchets verts saisonniers ou sur appel ou encore d'autres possibilités.

Éléments pour une action des Verts - suite

À partir des questions et du débat, le bureau prépare des thèmes et des projets pour la suite.

► Actions 2011

Nous recherchons des bénévoles pour:

Fête des vendanges 2011 – contact: Johanna Lott-Fischer Johanna Lott Fischer
j.lott.fischer@sunrise.ch

Projet millénaire – contact: Sébastien Sintz sintz.sebastien@net2000.ch

OSEO – achat équitables, déposer dans toutes les communes la même demande. Contact :
murieldenzler@gmail.com

► Conseil général de Neuchâtel

Lors du dernier Conseil général nous avons obtenu des éclaircissements bienvenus sur les places de parc pour handicapés; il est en effet important que ces personnes puissent se garer aisément et récemment des places ont disparu. Suite à notre interpellation, la situation a été améliorée. Le Conseil général a accepté le nouveau montage pour les futurs immeubles des Cadolles. Notre groupe, partagé, a été déçu du rapport proposé, très lacunaire et difficilement compréhensible, et nous avons la sensation désagréable que la structure compliquée au niveau juridique et financier risque encore de nous réserver de mauvaises surprises... Espérons que cela ne sera pas le cas ! Sinon, c'était la première séance de l'année du Millénaire, et cela est réjouissant !

Catherine Loetscher

► Conseil général de Rochefort : Les Verts satisfaits par un budget équilibré, mais fâchés par des coupes dans le domaine de la mobilité

Lors de la séance du 10 décembre 2010, le Conseil général a examiné le budget 2011, qui tablait sur un excédent de revenus de 147'000 francs. Les Verts se réjouissent d'un budget dans les chiffres noirs pour la deuxième année consécutive, permettant quelques investissements en faveur des économies d'énergie (amélioration de l'éclairage public).

Les Verts sont néanmoins fâchés par le sort qui a été réservé à leur proposition d'amendement du budget. Cet amendement prévoyait de maintenir les subventions pour les transports publics alloués aux élèves des écoles enfantines et primaires résidant dans un endroit notablement éloigné du collège. Dans son budget, le Conseil communal a en effet décidé de les supprimer suite à la construction d'un trottoir à Chambrelieu. Le maintien de ces subventions et leur extension aux familles des Grattes aurait réduit l'excédent de revenus de quelque 13'000 francs.

Les Verts suggéraient également au Conseil communal de déposer une demande formelle auprès du DECS, celui-ci prenant en considération, au cas par cas, les subventions pour les enfants habitant à 30 minutes au moins de leur école.

Le Conseil communal fit tout d'abord mine d'amener une contre-proposition (soit ne financer que quelques familles selon un critère à définir), mais l'amendement fut finalement rejeté par tous les groupes à l'exception des Verts, et aucune contre-proposition ne fut retenue.

Selon un conseiller général, les familles ont fait le choix d'habiter dans ces endroits « éloignés » et doivent donc l'assumer, y compris financièrement. Si ce raisonnement peut être suivi lorsqu'il s'agit des quartiers peu ou pas desservis en transports publics, il en va autrement lorsqu'une ligne de bus passe à proximité. L'objectivité du temps de trajet pour ces écoliers (30 minutes) fut même remise en cause.

Au final, la commune perd une bonne occasion d'encourager et d'habituer les enfants à utiliser les transports publics.

Jean-Luc Nagel

► Pétition contre l'implantation d'un casino à Neuchâtel

Le 31 décembre 2010, nous avons envoyé 635 signatures à la Commission Fédérale des Maisons de Jeux (CFMJ), copies à Simonetta Sommaruga (Justice – CFMJ), Didier Burkhalter, Micheline Calmy-Rey (présidente de la Confédération), Claude Nicati (Conseiller d'Etat) et Pascal Sandoz (Conseiller communal).

Les quatre dossiers "Casino" pour le canton de Neuchâtel sont en cours d'analyse; une information devrait paraître fin janvier dans la feuille officielle. Nous préparons actuellement une lettre aux promoteurs du projet afin de demander des précisions sur différents points tels que : trafic, parking, vie de quartier, zonage, etc.

Si vous avez encore des signatures, n'hésitez pas à nous les faire parvenir, elles sont les bienvenues. Nous allons certainement faire une communication publique ultérieure. Plus nous serons nombreux, plus grandes seront les chances d'obtenir gain de cause.

Carol Chisholm

► Portrait de Blaise Guinchard, conseiller général à Cornaux



Activité actuelle :

Professeur HES-SO, Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne.
Champs d'expertises : Politiques publiques, politique sanitaire et politique de l'éducation.

Activités annexes :

Membre de la direction de l'Association suisse des infirmières et infirmiers.

Conseiller général, Cornaux.

Vice-président du Conseil d'administration d'Hôpital neuchâtelois.

Motivation : l'envie et la croyance en la nécessité pour chacun-e d'un engagement citoyen au service d'une communauté de personnes. Un peu rêveur, mais surtout pragmatique, je pense que cet engagement se concrétise déjà dans le quotidien le plus trivial, que ce soit en passant l'aspirateur à la maison, en s'engageant dans la société locale ou celle plus élargie; ceci tout en essayant de garder à l'esprit la dimension toujours modestes de nos actes d'humains.

L'Hôpital neuchâtelois, c'est quoi ?

L'Hôpital neuchâtelois c'est une des plus grosses structures du canton: plus de 2000 employéEs et 10% du budget du canton. Ces chiffres sont à la hauteur de la complexité du pilotage de l'organisation: Une bonne gouvernance exige de conjuguer la nécessité d'apporter les meilleurs soins aux personnes avec les impératifs de gestion d'entreprise. Il faut aussi composer avec les intérêts de la politique politicienne et avec les croyances des citoyenNEs qui regrettent les anciennes structures plus proches. Le défi consiste à ne pas perdre de vue l'objectif ultime d'apporter une contribution à la meilleure santé des NeuchâteloisES.

► Groupes de travail des Verts neuchâtelois : engagez-vous !

Plusieurs groupes de travail sont actifs au sein des Verts Neuchâtelois pour effectuer un travail de fond sur des sujets particuliers. Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces groupes, ou simplement obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'un des responsables.

Agriculture :

Clarence Chollet (mariech@umich.edu).

Aménagement du territoire et mobilité :

Blaise Horisberger (bhorisberger@yahoo.com).

Énergie :

Christine Gaillard (christine.gaillard@net2000.ch) et Jean-Luc Nagel (lnagel@bluewin.ch).

Santé :

Laurent Kaufmann (alkaufmann@bluewin.ch) et Philippe Weissbrodt (pweissbrodt@bluewin.ch).

► Agenda

12 février

Assemblée général des Verts du canton de Neuchâtel

13 février

Votations fédérales

19 février

Festival du Film Vert à Couvet

24 février

ApériVerts, 18h30 dans un café proche de la gare (contacter Carol pour le lieu exact : 078 613 6954)

3 mai

Comité des Verts du Littoral